



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SÉANCE DU LUNDI 25 MAI 2020 à 17H**

En préambule, le Conseil Municipal a été appelé à se réunir à la Salle Polyvalente Louis Aragon en raison de la période de déconfinement liée au Covid-19.

Présents :

M. Alain BRÉZAUDY, Mme Martine MAYOUSSE, M. Hervé BROUSSE, Mme Géraldine DEPIERRE, M. Jean-Louis QUICHAUD, Mme Amélie MAINGOUTAUD, M. Bernard DUCHASSAING, Mme RATTIER Michelle, M. Christian DUFOUR, Mme Martine DESSEX, M. Christian JULIEN, Mme Florence BOISSET, M. Daniel DES-BREST, Mme Célia LEVRAUT, M. Thierry JOUANDOU, Mme Sandra BOUTIN, M. Christian LEVEQUE, Mme Andrée DELAGE, M. Serge DESBORDES

Secrétaire de séance :

Le benjamin des conseillers est désigné, il s'agit de Melle LEVRAUT Célia.

La séance débute à 17h. Les 19 conseillers municipaux sont présents. Le quorum est atteint. M. le Maire, qui a procédé à l'appel nominatif de chaque conseiller élu, déclare le Conseil Municipal installé dans ses fonctions.

L'ordre du jour est présenté par le Maire sortant.

ÉLECTION DU MAIRE

Mme Andrée DELAGE, doyenne d'âge des élus, est désignée Présidente de séance pour l'élection du Maire.

Elle sollicite deux assesseurs/scrutateurs : Mme MAINGOUTAUD Amélie et M. JOUANDOU Thierry sont désignés par le Conseil Municipal.

Le vote se fera à bulletins secrets. M. Alain BRÉZAUDY est candidat à la fonction de Maire. Chaque Conseiller remplit son bulletin. Les deux assesseurs/scrutateurs font procéder au vote et sont chargés du dépouillement. 19 bulletins sont comptabilisés, 19 voix vont à M. BRÉZAUDY.

Mme DELAGE déclare donc M. Alain BRÉZAUDY Maire de la Commune de CHÂLUS et l'invite à prendre la suite de la présidence de la séance.

M. le Maire remercie Mme DELAGE et l'ensemble des Conseillers municipaux ainsi que les Châlusiennes et Châlusiens lors de son discours d'investiture.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M. le Maire propose le nombre de 5 Adjointes.

Vote : unanimité pour

ÉLECTION DES ADJOINTS

M. le Maire rappelle que les Adjointes sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Après un appel de candidatures, une seule liste a été déposée, à savoir la liste « CHALUS PASSION COMMUNE », menée par Mme MAYOUSSE Martine. Le vote se déroule. Les assesseurs organisent le vote et procèdent au dépouillement.

19 bulletins sont comptabilisés dont 0 blanc. 19 voix sont exprimées pour la liste « CHALUS PASSION COMMUNE » qui obtient donc la majorité des voix. Sont donc proclamés adjoints :

- 1^{ère} adjointe au Maire : Martine MAYOUSSE
- 2^{ème} adjoint au Maire : Hervé BROUSSE
- 3^{ème} adjointe au Maire : Géraldine DEPIERRE
- 4^{ème} adjoint au Maire : Jean-Louis QUICHAUD
- 5^{ème} adjointe au Maire : Amélie MAINGOUTAUD

Vote : unanimité pour

M. le Maire lit la Charte de l' élu local à l'assemblée dont chaque membre possède un exemplaire.

Délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire

Sur 29 délégations possibles (lues par le Maire), 17 sont proposées pour attribution.

Vote : unanimité pour

Délégation d'attributions du Maire aux Adjointes ou Conseillers délégués

Proposition de délégations spécifiques à chaque Adjoint et à un conseiller municipal (fonctions et signature), qui seront prises sous forme d'arrêté du Maire :

1^{ère} Adjointe : finances, éducation/culture, urbanisme, communication

2^{ème} Adjoint : finances, économie, urbanisme, vie associative, animations

3^{ème} Adjointe : personnel communal, tourisme, jumelage, activités professionnelles

4^{ème} Adjoint : travaux, voirie, bornage, commission de sécurité, patrimoine, urbanisme

5^{ème} Adjointe : vie sociale, cadre de vie, jeunesse et sport

Conseiller délégué : travaux en régie, contrôle des opérations funéraires

Délégation de signature au Secrétariat général

Proposition de délégations spécifiques de signature pour la Secrétaire Générale : habilitier Mme PLAS à certifier conforme des documents, à légaliser des signatures et à signer tout document afférent au domaine de l'état civil.
Ces délégations seront prises sous forme d'arrêté du Maire.

Fixation des indemnités des Elus :

Après explication du mode de calcul des indemnités de fonction des élus, le Maire informe de l'enveloppe maximale autorisée pour la Commune de Châlus, soit 5 857.53€. Il est proposé d'utiliser 5 468.51 € répartis entre le Maire, les Adjoints et le Conseiller délégué.

Vote : unanimité pour

Désignation des représentants dans les organismes extérieurs

- Au Conseil d'Ecole du Regroupement Pédagogique Intercommunal Châlus/Pageas (2 Titulaires)

Candidats : Alain BREZAUDY – Martine MAYOUSSE

Vote : unanimité pour

- Au Conseil d'Administration du Collège (1 titulaire, 1 suppléant)

Candidats : Andrée DELAGE (titulaire) – Florence BOISSET (suppléante)

Vote : unanimité pour

- Au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite (3 Titulaires dont le Maire)

Candidats : Martine DESSEX – Michelle RATTIER

Vote : unanimité pour

- Au Parc Régional Périgord Limousin (2 Titulaires, 2 suppléants)

Candidats : Géraldine DEPIERRE – Christian JULIEN (titulaires)
Hervé BROUSSE – Daniel DES-BREST (suppléants)

Vote : unanimité pour

- Au Syndicat des Eaux Vienne-Briance-Gorre (2 Titulaires, 2 suppléants)

Candidats : Christian JULIEN – Serge DESBORDES (titulaires)
Thierry JOUANDOU – Bernard DUCAHSSAING (suppléants)

Vote : unanimité pour

- Au Syndicat Intercommunal de Musique et de Danse (1 Titulaire, 1 Suppléant)
Candidats : Géraldine DEPIERRE (titulaire) – Florence BOISSET (suppléante)

Vote : unanimité pour

- Au S.I.V.U. des Hauts de Tardoire (2 Titulaires, 2 Suppléants)

Candidats : Hervé BROUSSE – Sandra BOUTIN (titulaires)
Géraldine DEPIERRE – Jean-Louis QUICHAUD (suppléants)

Vote : unanimité pour

- Au Syndicat Energies Haute-Vienne (1 représentant)

Candidat : Jean-Louis QUICHAUD

Vote : unanimité pour

- Au Syndicat mixte des Bassins Bandiat-Tardoire (1 Titulaire, 1 Suppléant)

Candidats : Christian JULIEN (titulaire) – Bernard DUCHASSAING (suppléant)

Vote : unanimité pour

Renouvellement des commissions internes

M. le Maire propose de créer **5** commissions municipales et de fixer à **4 ou 6** le nombre de membres composant chaque commission.

Vote : unanimité pour

- **Commission Finances, Economie, Animations, Vie Associative (6)**

Hervé BROUSSE
Michelle RATTIER
Florence BOISSET

Bernard DUCHASSAING
Christian JULIEN
Célia LEVRAUT

- **Commission Travaux, Urbanisme, Voies communales (6)**

Jean-Louis QUICHAUD
Serge DESBORDES
Thierry JOUANDOU

Christian LEVEQUE
Bernard DUCHASSAING
Christian DUFOUR

- **Commission Education/culture, Communication, Environnement (4)**

Martine MAYOUSSE
Florence BOISSET
Sandra BOUTIN
Andrée DELAGE

- **Commission Vie sociale, Jeunesse, Sports, Cadre de vie (4)**

Amélie MAINGOUTAUD
Martine DESSEX
Célia LEVRAUT
Michelle RATTIER

- **Tourisme, Activités professionnelles, Jumelage (6)**

Géraldine DEPIERRE	Thierry JOUANDOU
Daniel DES-BREST	Hervé BROUSSE
Sandra BOUTIN	Florence BOISSET

Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et élection des membres

Après avoir rappelé les compétences du CCAS, M. le Maire propose de fixer le nombre de membres à 8 (dont 4 membres du conseil municipal).

Vote : approbation à l'unanimité

Il indique que quatre personnes extérieures seront désignées par la suite en fonction de leur compétence.

M. le Maire procède à l'élection au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle des 4 autres membres.

Sont candidats et élus : Amélie MAINGOUTAUD – Martine DESSEX – Michelle RATTIER – Thierry JOUANDOU

Election des membres du Conseil Municipal à la Commission d'Appel d'Offres (article 22 du Code des Marchés Publics)

Après avoir rappelé les fonctions de cette commission, le Maire demande des candidats pour en devenir membres (3 titulaires et 3 suppléants).

Sont élus :

Titulaires : Serge DESBORDES – Jean-Louis QUICHAUD – Thierry JOUANDOU

Suppléants : Christian JULIEN – Christian DUFOUR – Daniel DES-BREST

Informations diverses

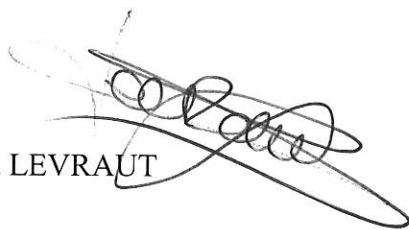
- Prochaine commission finances (vote des taux d'impositions, subventions aux associations, préparation budget communal 2020)

- CCAS à convoquer pour vote Compte Administratif 2019 et Budget 2020)
- COVID-19 - Informations
- Point sur la distribution des masques aux habitants de la Commune

M. le Maire demande s'il y a des questions particulières. En l'absence de questions, il constate que l'ordre du jour est atteint et clôture la séance à 20h.

La Secrétaire de séance,

Célia LEVRAUT



Le Maire,

Alain BRÉZAUDY

